

PROJET RÉFÉRENT

Inspection de sécurité routière des itinéraires sur une portion de la route nationale 88



OBJET DE L'OPÉRATION

Les inspections de sécurité routière des itinéraires (ISRI) sont une méthode préventive de détection et de correction des défauts de l'infrastructure pouvant influer sur la sécurité routière.

Tout le réseau routier national fait l'objet d'une inspection « œil neuf » de manière régulière. Ainsi chaque année, des inspecteurs qualifiés assurent l'inspection d'un tiers du réseau à la demande des directions Interdépartementales des Routes (DIR).

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Pour l'année 2018, parmi le programme des inspections ISRI de la direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest, figurait une partie de la route nationale 88 entre Séverac-le-Château situé dans l'Aveyron et la limite avec le département du Tarn.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a réalisé cette prestation au cours du dernier trimestre 2018. L'inspection ISRI s'est déroulée suivant les spécifications décrites dans le guide méthodologique de la démarche.

Elle comporte trois étapes :

1. Préparation de la visite d'inspection (planification, matériels,...).
2. Visite d'inspection (en binôme, de jour et de nuit, dans chaque sens de circulation).
3. Restitution des observations (critères de sécurité routière impactés, discussion avec l'exploitant,...).

CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Sécurité routière

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest

Cerema Centre-Est
département Mobilités

LE CALENDRIER

Novembre 2018